Société Tunisienne des Arts Graphiques SA
Société Anonyme au Capital de 1.300.000 DT
Siège social : 19 RUE DE L'USINE Z.I ARIANA AEROPORT, TUNISIE

RAPPORT DE GESTION

Présentation de la société

Le siège social de la société, lieu de convocation du conseil, est situé au 19 rue de l'usine zone industriel Ariana aéroport, ce siège constitue également le lieu de l'exploitation.

L'activité de STAG consiste dans L'impression et les arts graphiques et tous autres activités connexes et rattachées.

Le conseil d'administration est composé comme suit :

- ✓ Mr Mohamed Moncef BEN JEMAA: President directeur general.
- ✓ Mr Habib DOGHRI,
- ✓ ATD SICAR représenté par Madame Icheraf BEN SEDRINE,
- ✓ Mme Khadija BEN JEMAA,
- ✓ Mr Ridha BEN JEMAA,
- ✓ Mr Marouane BEN JEMAA

Le cabinet AWT est désigné commissaire aux comptes.

Activité de la société :

L'année 2017 a été marquée par les faits marquants suivants :

- En analysant le chiffre d'affaire global réalisé en 2017, vous remarquez que les revenus provenant de l'impression des journaux a diminué d'une façon conséquente de 58 % justifiée par la conjoncture actuelle caractérisée par la fermeture de plusieurs journaux, par contre le CA lié à l'impression du livre scolaire a enregistré une augmentation importante avoisinant les 36 % due à l'amélioration du potentiel productif de la société STAG..

Le chiffre d'affaires lié à location a stagné entre 2016 et 2017.

En continuité à la politique engagée pour les apurements des comptes, il a été décidé de constater des provisions pour 100.000 DT à hauteur de 50.000 DT pour les clients et 50.000 DT pour les participations.

- Concernant l'activité de notre filiale « Ste PRINTER » nous avons constaté une croissance de production au cours de l'année 2017 Cette augmentation du chiffre

d'affaires de notre filiale est notable par rapport à 2016 enregistrant une hausse de **56.709 DT** soit 34 % passant de **166.869** DT à **223.578** DT impulsant la société a reprendre son équilibre financier en réalisant un bénéfice record de **67.248**

- Acquisition d'une nouvelle machine piqueuse et maintenance des machines existantes pour améliorer le potentiel productif de la société avant le démarrage de la compagne du CNP, ce qu'a entrainé une augmentation conséquente du CA à réaliser en 2018 (2.700.000 DT).
- L'évolution du CA de la société STAG pour les 5 dernières années est résumé dans le graphique suivant :

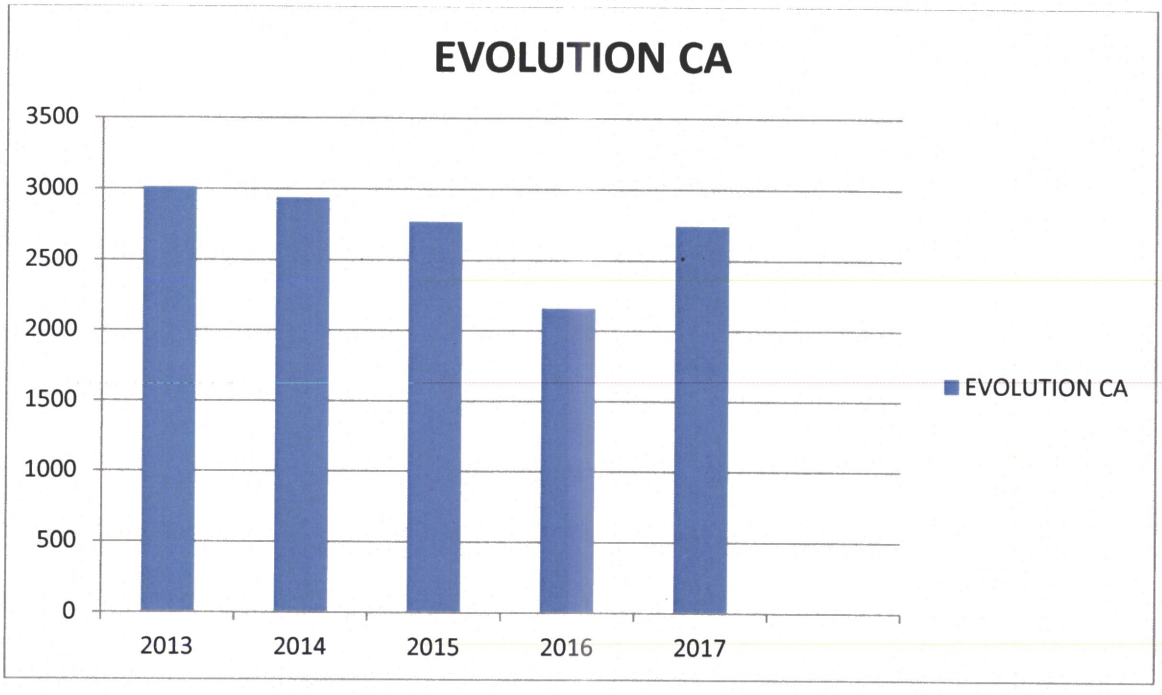

- La répartition du chiffre d'affaires de la société STAG en 2017 se détaille ainsi :

Rubriques	chiffre d'affaires détaillé	Pourcentage
Journaux	470424,406	17%
Livres	1776468,32	65%
Travaux de ville	64958,779	2%
Loyer	432904,078	16%
	2744755,583	100%

Et elle illustrée au graphique ci-après :

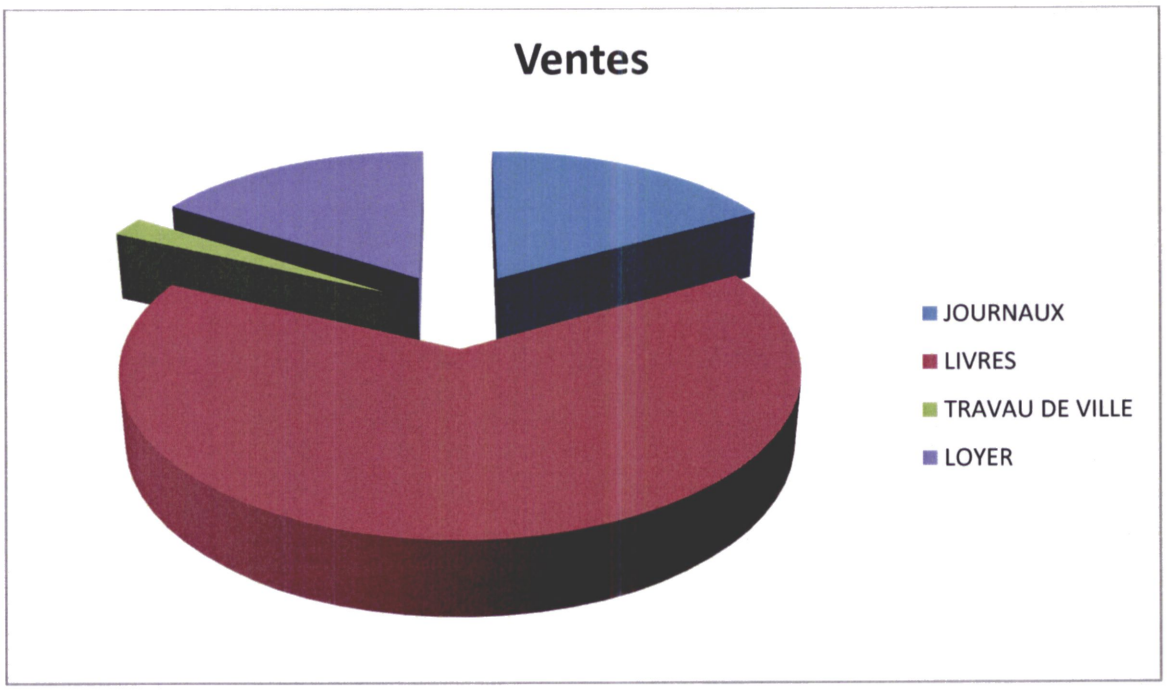

L'exercice 2017 s'est soldé par un résultat Bénéficiaire de **222.820 DT**.

Perspectives d'avenir :

L'année 2018 va être consacrée aux développements des activités ainsi qu'à l'amélioration de la visibilité de la société par le biais de consolidation de la place de la société dans le marché de l'impression et la reliure du livre scolaire.

Suivi de la mise en place des programmes stratégiques décidés depuis 2017 et qui vont trouver plus d'ampleur en 2018 à savoir :

- Mise en place d'une politique de développement en interne en investissant dans l'acquisition d'une machine offset 4 couleurs et d'une machine numérique moyen tirage et un massicot latéral.
- Prospection des marchés internationaux en fonction de la capacité de production élevée après l'incorporation du nouveau matériel.
- Instauration d'un nouveau système informatique en WORK FLOW destiné principalement à la gestion de production et le développement des aspects analytiques et de reporting. .

- S'orienter dans l'activité des livres électroniques dans le proche horizon et ce compte tenu des mutations dans la niche stratégique des livres scolaires.

Conventions visées à l'article 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales :

Notre commissaire aux comptes vous donnera lecture de ses rapports et vous aurez à vous prononcer sur les conclusions du rapport spécial établi en application des dispositions de l'article 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.